

Edition spéciale

# auto- dossier

1 | 2007

EDITORIAL

## «Les directeurs de l'environnement» cherchent à éduquer les citoyens...

En adéquation avec l'hystérie à propos du smog d'hiver, la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement DTAP s'apprête à lancer un «Concept d'intervention des cantons pour combattre les poussières fines (PM10)». Ce concept préconise entre autres la «limitation de la vitesse à 80 km/h sur les autoroutes et semi-autoroutes». Les «directeurs de l'environnement» savent pourtant que cela ne sert à rien car ils constatent : «on ne saurait résoudre durablement ce problème par des mesures temporaires.» Mais ils justifient cette intervention inutile de la manière suivante : «Ces mesures permettent de sensibiliser les citoyens et de les inciter à apporter une contribution personnelle à la réduction de la pollution atmosphérique et à adopter pendant ces périodes un comportement adéquat.» C'est vraiment semer un vent de panique et ignorer la réalité. Les émissions polluantes des voitures ont été réduites sur le plan technique de telle manière qu'elles ne peuvent plus guère être mesurées. Le seuil d'attestation technique est déjà atteint et l'on peut considérer que les voitures neuves sont devenues propres. Pour ces usagers privés de la route, on peut considérer le thème des particules fines comme clos. En dépit de cette constatation, les «directeurs de l'environnement» veulent contraindre à la prochaine situation d'inversion hivernale tous les conducteurs à rouler au ralenti. S'il fallait enfin freiner quelque chose, cela serait un tel activisme.

Nous soutenons les efforts et mesures visant un comportement compatible avec l'environnement et un usage soigneux des ressources tant que ces activités sont durables et efficaces. La mesure intercantonale hâtive que l'on prévoit de prendre ne permet pas de résoudre ce problème !

Andreas Burgener, Directeur auto-suisse



## Il importe de savoir...

...que de nos jours, les émissions de plusieurs polluants atmosphériques du trafic routier ont baissé de 60 à 85% par rapport à 1985; cela malgré une augmentation du trafic d'environ 40%. (Source : Rapport OFEV no 35)

...qu'un tiers des particules fines générées par l'être humain proviennent de l'industrie et des arts et métiers, un tiers de l'agriculture et de la sylviculture et un tiers des transports

...que du tiers à peine des particules générées par le trafic, les deux tiers sont dues au trafic routier

...que les émissions de particules sortant du pot d'échappement des voitures de tourisme diesel ne représentent que 1,6% des contraintes

...que les prescriptions sur les gaz d'échappement décidées ont entraîné une réduction sensible des polluants atmosphériques (CO, HC, NOx, particules) et que tel sera aussi le cas à l'avenir. (Source : cahier de l'environnement no 355 de l'OFEFP, 2004)

...qu'un filtre à particules obligatoire permettrait au meilleur des cas techniques, qui n'est toutefois pas réaliste, de réduire de 1,6% seulement les émissions globales de particules (degré d'équipement et d'efficacité de 100%).



## Questions préoccupantes et aspects à méditer en ce qui concerne les **PARTICULES FINES**

### La qualité de l'air

En dépit d'une augmentation du trafic de plus de 40%, les émissions de substances polluantes par trafic routier ont baissé depuis 1985 entre 60 à 85%. (Source OFEV, Office fédéral de l'environnement, rapport no 355, Les émissions de polluants atmosphériques du trafic routier 1980-2030).

### Pas d'effets

Le dépouillement scientifiquement étayé d'InLuft (réseau commun de mesure de la qualité de l'air des cantons d'Argovie, de Lucerne, de Nidwald, d'Obwald, de Schwyz, d'Uri et de Zoug) a montré ce printemps que les limitations de la vitesse à 80 km/h sur les autoroutes étaient restées pratiquement sans effet sur la qualité de l'air. Le TCS constate à ce propos: «On ne peut manifestement pas prétendre que la réduction de la vitesse à 80 km/h a permis de réduire les contraintes pour l'environnement par les particules fines. Il est plutôt correct qu'elle n'a eu aucun effet.»

### Responsabilité propre

À l'heure actuelle déjà, le 60% de toutes les voitures diesel nouvellement mises en circulation sont dotées des systèmes de réduction des particules les plus modernes. Et jour après jours, d'autres viennent s'y ajouter.

### Procédé chicanier

On chicane les conducteurs de véhicules diesel et à essence modernes et propres en les obligeant à se soumettre eux aussi à la limitation de la vitesse à 80 km/h dictée en raison des particules fines.



**Réduire la vitesse à 80 km/h  
ne sert à rien!**

### Editeur